

80
ext067 - malley (3): amplification. -
paris, 3/10 (afp) - simon malley, d'origine egyptienne et
directeur du bi-mensuel progressiste francais "afrique-asie", a
ete expulse de france et a quitte vendredi apres-midi le territoire
francais pour les etats-unis. il lui etait reproche par le ministre
de l'interieur d'avoir "manque au devoir de reserve qui s'impose a
tout etranger".

m. simon malley, directeur general de la revue "afrique-asie", publiee a paris et consacree au tiers-monde, a
ete interpellée vendredi par la police francaise, et mene a
l'aeroport. la situation de m. malley, 47 ans, detenteur notamment
d'un passeport americain, etait precarie depuis le mois de juin
dernier: ses titres de sejour et de travail lui avaient ete retires
et il avait ete "invite" a quitter le territoire francais.

vendredi, le ministre francais de l'interieur, m. christian
bonnet, a pour la premiere fois precise avec vigueur ses reproches
a l'egard de m. malley, estimant que "certains des articles publies
par sa revue sont de veritables appels au meurtre de chefs d'etat
etrangers". "il risque de nuire par ses propos aux interets de la
france dans des etats ayant avec elle des relations diplomatiques
normales", a declare le ministre, en repondant a l'assemblee
nationale a une question d'un depute socialiste.

"afrique-asie", publication bimensuelle, existe depuis pres de
dix ans et a toujours pris de facon marquee la defense des pays du
tiers monde qui se classent dans le clan progressiste et
revolutionnaire.

le quotidien "le monde" estime vendredi que des
"pressions" se sont exercees sur le president de la republique
francaise pour qu'une decision d'expulsion soit prise. "selon le
directeur de la revue, ecrit le quotidien, plusieurs chefs d'etat,
dont mm. bongo, dacko, bourguiba, sadate, mobutu et le roi hassan
ii du maroc se seraient plaints de l'influence nefaste de m. malley
et de ses collaborateurs". en revanche, plus d'une centaine de
personnalites etrangeres seraient intervenues en faveur du
directeur d'afrique-asie.

en france, de nombreux hommes politiques, journalistes et
juristes ont souligne que la mesure d'expulsion etait
"arbitraire" dans la mesure ou le dossier transmis aux avocats de
simon malley ne contient, ont-ils dit, aucune accusation et qu'une
loi recente proscrit les retraits de cartes de sejour sans motif.

m. malley avait ete entendu vendredi par une commission
speciale de la prefecture de police qui devait rendre un avis,
purement consultatif, transmis ensuite au prefet de police. m.
malley avait beneficie, au cours de cette audition, du temoignage
en sa faveur de plusieurs personalites de la presse et d'un
representant de l'episcopat catholique.

ces temoins ont rappelle l'importance du role
d'"afrique-asie" dans le tiers monde et souligne qu'une expulsion
"porterait atteinte au prestige de la france et ternirait l'image
de liberte de la presse dans ce pays".

m. malley sejourne en france depuis onze ans, avec sa femme,
citoyenne americaine, et ses trois enfants, et beneficie de
permis de sejour renouvelables tous les trois mois. en juin,
m. malley avait decide de ne pas obtemperer a l'"invitation" de
quitter la france et sa situation de "clandestinite" (puisqu'il
n'avait plus de permis de sejour) s'etait prolongee au fil des
semaines alors qu'il continuait a signer des editoriaux dans sa
revue.

ne au caire le 25 mai 1923, m. malley a ete naturalise americain
il y a une vingtaine d'annees apres avoir vecu en egypte jusqu'en
1957. il a ete correspondant diplomatique accredite a l'ONU et a
washington pendant plus de dix ans, representant plusieurs
journaux, agences de presse et radios arabes et africains. // .w1/bw
vuxhelca 03/10 48 24